Honoraires libres :

Honoraires de constitution de SCI : Forfait de 1.850,00 € incluant (Honoraires 1.500 TTC + debours 350)

Procuration : 36 € TTC

Adoption : 350 € pour l'acte + 750 € de conseil patrimonial.

Règlement de succession : Forfait 0,6 % TTC de l'actif net.

Assistance dans une succession dans laquelle nous ne tenons pas la plume : 1 % Hors Taxes de la part nette reçue aux termes de la déclaration de succession

Assistance dans un partage dans lequel nous ne tenons pas la plume : 1 % Hors Taxes de la part nette reçue aux termes du partage.

Avant-contrat : CF Note dans le présent dossier.

Consultation juridique complexe ou en gestion de patrimoine : 180,00 € TTC de l'heure.

Testaments : 160 € l'unité ou 200 € les deux

Mise en place de data-room : 1.500,00 € TTC

Fonds de commerce : 1,5 % Hors Taxe avec minimum 1.800,00 TTC(2 % à 2)

Cession de droit au bail : 1 mois de loyer

Bail commercial : 1 mois de loyer avec minimum de 1.200,00 € TTC

Partage de prix de vente complexe sous-seing privé : 0,60 % TTC de l'actif net partagé

Cession de parts de sociétés : 1,2 % TTC avec minimum 2.400 € TTC